



**Conseil
Economique**

Distr.
RESTREINTE

ECE/TIM/87
28 octobre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITE DU BOIS
Cinquante-quatrième session

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS

Vingt-huitième session

RAPPORT DE LA REUNION COMMUNE
(23-27 septembre 1996)

Aperçu des travaux de la réunion commune

- ◆ La réunion commune a continué d'accroître son appui au processus paneuropéen de protection des forêts en recueillant des données sur le plus grand nombre possible d'indicateurs d'une gestion durable des forêts (par. 40 à 44);
- ◆ Les participants ont passé en revue les principales conclusions de l'Etude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe : vers le XXI^e siècle (ETTS V) et ont examiné ses incidences sur la politique générale (par. 35 à 37);
- ◆ Les participants ont fait le point des préparatifs de l'Evaluation des ressources forestières mondiales - 2000 (zones tempérées et boréales) (par. 54 à 60);
- ◆ Les participants ont examiné le programme d'assistance de la réunion commune aux pays en transition et sa contribution au suivi de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki (par. 45 à 51);
- ◆ La Commission européenne des forêts (CEF) a fait siennes les propositions visant à renforcer le rôle des commissions forestières régionales de la FAO et a recensé un certain nombre de questions à renvoyer au Comité des forêts (par. 10 à 13);
- ◆ Les participants ont passé en revue les marchés des produits forestiers et établi des prévisions pour 1996 et 1997 (par. 32 à 34);
- ◆ Les participants ont fait le point de la situation en ce qui concerne la foresterie durable dans la région (par. 38 et 39);
- ◆ Le thème spécial de la réunion commune était : "Situation de la femme dans le secteur forestier" (par. 21 et 22);
- ◆ Les participants ont approuvé le programme de travail intégré de la réunion commune dans sa version révisée, rationalisée et simplifiée (par. 23 à 31 et annexe I) et sont convenus de l'ordre de priorité des éléments de programme (annexe II); le calendrier provisoire des réunions est reproduit à l'annexe III;
- ◆ A propos de la décision I (48) de la CEE, il semble que les ressources disponibles sont utilisées efficacement puisque le programme de travail intégré révisé accorde la priorité aux secteurs d'activité dans lesquels la FAO et la CEE ont un avantage comparatif évident et ne fait pas double emploi avec ceux d'autres organisations; le Comité n'avait aucun point particulier à porter à l'attention de la CEE.

TABLE DES MATIERES

| | <u>Paragraphes</u> |
|--|--------------------|
| Introduction | 1 - 5 |
| Adoption de l'ordre du jour | 6 |
| Dispositions concernant la présidence de la réunion commune . | 7 |
| QUESTIONS CONCERNANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS | |
| a) Questions découlant de la douzième session du Comité des forêts et de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe | 8 |
| b) Suivi des conclusions et recommandations de la vingt-septième session de la Commission | 9 |
| c) Renforcement du rôle des commissions forestières régionales | 10 |
| d) Comité CFA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - <i>Silva Mediterranea</i> ; Programme d'action pour la forêt méditerranéenne | 11 |
| e) Groupe de travail de la gestion des bassins versants montagneux | 12 |
| f) Questions à renvoyer au Comité des forêts | 13 |
| g) Election du bureau | 14 |
| h) Date et lieu de la session suivante | 15 |
| QUESTIONS CONCERNANT LE COMITE DU BOIS | |
| a) Questions découlant de la cinquante et unième session de la Commission économique pour l'Europe | 16 - 17 |
| b) Activités des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois | 18 |
| c) Election du bureau | 19 |
| d) Date et lieu de la session suivante | 20 |
| QUESTIONS INTERESSANT A LA FOIS LA COMMISSION ET LE COMITE | |
| Thème spécial : situation de la femme dans le secteur forestier | 21 - 22 |
| Programme de travail intégré et relations entre les organes | |

| | |
|--|---------|
| directeurs et les organes subsidiaires | 23 - 31 |
|--|---------|

TABLE DES MATIERES (suite)

| | <u>Paragraphes</u> |
|--|--------------------|
| Evolution du marché en 1996 et perspectives pour 1997 | 32 - 34 |
| Principales conclusions et incidences de l'Etude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe : vers le XXIe siècle | 35 - 37 |
| Foresterie durable dans la région | 38 - 39 |
| Contribution au processus paneuropéen de protection des forêts | 40 - 44 |
| Assistance aux pays d'Europe centrale et orientale en transition et rapport sur la résolution H3 de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe | 45 - 51 |
| Organes subsidiaires mixtes et autres activités présentant un intérêt commun pour la Commission et le Comité | |
| a) Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières | 52 - 53 |
| b) Préparatifs de l'Evaluation des ressources forestières mondiales - 2000 | 54 - 60 |
| c) Certification des produits forestiers | 61 |
| d) Relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières | 62 |
| e) Autres réunions et activités internationales | |
| i) Le bois, matériau écophile | 63 |
| ii) Questions de politique générale concernant les marchés du bois, le recyclage et la production d'énergie à partir du bois | 64 - 65 |
| iii) Voyage d'étude dans les pays baltes | 66 |
| Autres questions intéressant la Commission et le Comité | 67 |
| Adoption du rapport de la réunion commune | 68 |

ANNEXES

| | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| I. Programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO pour 1997-2001 | 19 |
| II. Ordre de priorité des éléments du programme de travail intégré pour 1997-2001 | 25 |
| III. Liste provisoire des réunions de 1997 et 1998 inscrites au programme de travail du Comité du bois | 26 |

Note : Le texte du rapport de la réunion commune a été également reproduit par la FAO sous la cote FO:EFC/96/REP.

Introduction

1. Le Comité du bois de la CEE, pour sa cinquante-quatrième session, et la Commission européenne des forêts de la FAO, pour sa vingt-huitième session, ont tenu une réunion commune à Genève, du 23 au 27 septembre 1996. Y ont participé des représentants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie. La Malaisie était représentée en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.

2. Ont également participé à la réunion des représentants de la Commission européenne.

3. L'organisme et l'institution spécialisée des Nations Unies ci-après étaient représentés : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Organisation internationale du Travail (OIT). L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et la Commission forestière pour l'Amérique du Nord de la FAO l'étaient également.

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées : Centre international pour la recherche forestière (CIFOR), Fédération européenne des syndicats des fabricants de panneaux de particules (FESYP), Euro MDF Board, Confédération européenne des industries du bois (CEI-BOIS), Institut européen de la foresterie, Confédération européenne de l'agriculture, Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), Union internationale des instituts de recherche forestière, Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB), Organisation européenne des scieries (OES) et Silviculture Union of Southern Europe (USSE).

5. M. D. Harcharik, sous-directeur général et chef du Département des forêts, s'exprimant au nom du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. J. Diouf, et Mme C. Cosgrove-Sacks, directrice de la Division du commerce de la CEE, s'exprimant au nom du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, M. Y. Berthelot, ont prononcé des allocutions. M. W. Sheridan, président de la Commission européenne des forêts, et M. G. Siegel, président du Comité du bois, ont également pris la parole.

Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

6. L'ordre du jour provisoire publié sous la cote ECE/TIM/86; FO:EFC/93/1, a été adopté.

Dispositions concernant la présidence de la réunion commune (point 2 de l'ordre du jour)

7. Les participants sont convenus que le Président du Comité du bois et le Président de la Commission européenne des forêts coprésideraient la réunion commune.

QUESTIONS CONCERNANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS (point 3 de l'ordre du jour)

a) Questions découlant de la douzième session du Comité des forêts et de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (FO:EFC/96/2)

8. La Commission a été informée des résultats de ces réunions et en a pris note. En ce qui concerne les critères et les indicateurs relatifs à une gestion durable des forêts, les participants à la réunion commune ont appris que la plupart des pays ne souhaitaient pas pour le moment établir une série mondiale harmonisée de critères et d'indicateurs, mais que la FAO continuait à recenser les points communs entre les divers processus et collaborait avec l'UIIRF à la mise au point d'une définition commune des termes. Pour ce qui est des rapports sur les progrès accomplis en vue d'une gestion durable des forêts, on était en train d'étudier les moyens d'harmoniser les modes de présentation des rapports à soumettre aux différentes instances, afin d'alléger la charge de travail incombant aux pays.

b) Suivi des conclusions et recommandations de la vingt-septième session de la Commission (FO:EFC/96/3 et annexe)

9. La Commission a été informée de l'action entreprise pour assurer le suivi des conclusions et recommandations de sa session précédente. Elle a pris note en particulier du tableau de correspondances entre son propre programme (combiné avec celui du Comité du bois de la CEE) et le programme de travail et budget de la FAO pour 1996/97, établi à sa demande pour démontrer qu'ils concordent bien. Tout en comprenant les raisons invoquées, quelques délégations ont regretté qu'il n'ait pas été possible d'élaborer la stratégie forestière mondiale demandée par la CEE, mais se sont déclarées satisfaites d'apprendre que le Département des forêts avait entrepris d'élaborer une stratégie concernant son rôle futur. Elles ont également accueilli favorablement l'offre de la FAO d'oeuvrer avec l'Equipe spéciale interorganisations pour le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts en vue d'élaborer au moins quelques-uns des éléments d'une stratégie mondiale.

c) Renforcement du rôle des commissions forestières régionales (FO:EFC/96/4)

10. La Commission a étudié les moyens de renforcer le rôle des commissions forestières régionales, selon la recommandation du Comité des forêts, sur la base d'un document du secrétariat faisant le point de la situation et contenant des propositions visant à accroître leur contribution à l'orientation du développement de la foresterie. La représentante de la Commission forestière pour l'Amérique du Nord a informé la CEE de la pratique suivie en Amérique du Nord. La CEE a souligné que les commissions forestières régionales possédaient un énorme potentiel en tant qu'instances capables d'instituer à l'échelle régionale un dialogue politique de haut niveau et une coopération dans le domaine des forêts. Elle a approuvé les propositions énoncées dans le document, en soulignant qu'il était important de cerner les particularités régionales et de mener les activités voulues dans les domaines circonscrits. A titre d'exemple, on a cité l'importance de la propriété privée des forêts en Europe. Un obstacle à surmonter pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par les commissions forestières régionales, mis en

évidence dans le document, était le financement de la participation à leurs sessions; il faudrait étudier les moyens de réunir les fonds nécessaires pour les pays qui ne pouvaient pas financer eux-mêmes les déplacements de leurs représentants. Selon plusieurs délégations, un rôle important qui incombait aux commissions forestières régionales consistait à énoncer le point de vue régional et à le présenter aux organes à vocation mondiale, tels que le Comité des forêts. On a dit aussi qu'il importait de mettre sur pied un programme d'activités intersessions (à l'exemple de la CEF et de la Commission forestière pour l'Amérique du Nord).

- d) Comité CFA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*; Programme d'action pour la forêt méditerranéenne
(FO:EFC/96/5)

11. La CEF a fait sien le rapport de la seizième session de *Silva Mediterranea* tenue à Chypre en 1994 et a été informée des activités de ses réseaux de recherche et de l'état d'avancement du Programme d'action pour la forêt méditerranéenne. La prochaine session de *Silva Mediterranea* se tiendrait en marge du Congrès mondial de la foresterie en Turquie.

- e) Groupe de travail de la gestion des bassins versants montagneux
(FO:EFC/96/6)

12. La CEF a fait sien le rapport de la vingtième session du Groupe de travail, tenue à Lillehammer (Norvège) en juillet 1996, qui rendait compte des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du chapitre 13 du programme Action 21 sur "la gestion des écosystèmes fragiles : le développement durable des zones montagneuses". Le Groupe de travail avait également examiné les dispositions prises en vue du suivi de la résolution S4 de Strasbourg.

- f) Questions à renvoyer au Comité des forêts

13. Les participants ont examiné la question et souligné qu'une contribution active des pays participants était souhaitable. Certaines délégations avaient inclus des propositions détaillées dans leur rapport d'activité. Les participants ont invité le Comité exécutif à examiner la question plus avant et à fournir éventuellement à la FAO plus de détails sur les vues de la CEF relatives aux questions à porter à l'attention du Comité des forêts.

- g) Election du bureau

14. La Commission a élu M. J. Heino (Finlande), président, et MM. P. Csoka (Hongrie), N. S. Efsthadiadis (Grèce) et P. Mühlemann (Suisse) vice-présidents pour un mandat prenant effet à la fin de la vingt-huitième session et s'achevant à la fin de la vingt-neuvième. Elle a chaleureusement remercié M. W. Sheridan (Royaume-Uni) de son importante contribution aux travaux de la Commission pendant sa présidence, ainsi que M. J. Casquilho (Portugal) pour sa contribution en tant que vice-président.

- h) Date et lieu de la session suivante

15. La Commission a invité les pays à étudier la possibilité d'accueillir sa vingt-neuvième session en 1998 et a demandé au bureau d'examiner la question en consultant la FAO.

QUESTIONS CONCERNANT LE COMITE DU BOIS (point 4 de l'ordre du jour)

a) Questions découlant de la cinquante et unième session de la Commission économique pour l'Europe (TIM/R.269)

16. Le Comité a été informé des débats que la Commission avait consacrés à ses travaux et des décisions qu'elle avait adoptées à sa cinquante et unième session. Il est convenu de tenir compte de ces débats et décisions, en particulier en ce qui concerne son programme de travail.

17. La Directrice de la Division du commerce de la CEE, Mme C. Cosgrove-Sacks, a informé les participants des activités du Groupe de travail spécial créé par la Commission à sa session extraordinaire (septembre 1995) en vue de définir les orientations stratégiques de ses activités futures, compte tenu des nouvelles réalités, des priorités des pays en transition, des moyens budgétaires et des recommandations concernant les économies à réaliser.

b) Activités des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui intéressent le Comité du bois (TIM/R.270)

18. Le Comité a été informé des activités des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui traitent de questions qui l'intéressent. Il a pris note de ces informations et est convenu d'en tenir compte lorsqu'il examinerait son propre programme de travail.

c) Election du bureau

19. Le Comité a élu M. N.A. Burdin, président, et M. G. Siegel (Autriche) et Mme A. Bergquist (Suède), vice-présidents pour un mandat prenant effet à la fin de la session et s'achevant à la fin de la cinquante-cinquième session. Il a chaleureusement remercié M. Darr (Etats-Unis) de sa contribution extrêmement précieuse en tant que président et vice-président du Comité.

d) Date et lieu de la session suivante

20. Le Comité est convenu que sa session suivante devrait se tenir du 6 au 9 octobre 1997 à condition que des services de conférence soient disponibles.

QUESTIONS INTERESSANT A LA FOIS LA COMMISSION ET LE COMITE

Thème spécial : situation de la femme dans le secteur forestier (point 5 de l'ordre du jour) (TIM/R.271; FO:EFC/96/7)

21. Mme A. Egeland (Norvège) et Mme A. Tham (Suède) ont présenté la situation de la femme dans le secteur forestier de leur pays. La proportion de femmes dans ce secteur (activités manuelles et autres) demeurerait faible, en dépit d'une augmentation sensible au cours de la décennie écoulée, et la

rémunération pour des qualifications et des postes équivalents était inférieure à celle des hommes. L'organisation norvégienne "Femmes dans la foresterie" encourageait les femmes à travailler dans ce secteur à tous les niveaux en leur fournissant une formation et des informations, en appuyant le rôle des femmes en tant que propriétaires forestiers et en créant des réseaux. Un rapport du Conseil national de la foresterie de la Suède traitait de la représentation des femmes dans le secteur forestier et expliquait ce qui pourrait être fait pour les inciter à entreprendre des études dans ce secteur et leur offrir davantage de débouchés professionnels. Les exposés ont été suivis d'un débat.

22. Les participants à la réunion commune ont chaleureusement remercié les orateurs de leurs excellents exposés. Ils ont aussi demandé à la FAO d'examiner la question dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme de travail et budget pour l'exercice biennal 1998-1999. En outre, les organisateurs du onzième Congrès forestier mondial ont été invités à accorder l'attention voulue à cette question.

Programme de travail intégré et relations entre les organes directeurs et les organes subsidiaires (point 6 de l'ordre du jour) (TIM/R.266; TIM/R.272; FO:EFC/96/8)

23. Les participants à la réunion commune ont approuvé le programme intégré du Comité, de la Commission et de leurs organes subsidiaires, sur la base d'un projet établi par le secrétariat à la suite de consultations avec les bureaux des deux organes. Le programme tenait compte des résolutions et des décisions de la CEE et de la FAO, des activités et recommandations des organes subsidiaires, des séminaires, ateliers et réunions spéciales, ainsi que des ressources dont le secrétariat et les pays membres pourraient disposer pour l'exécuter. Le programme révisé avait été aussi rationalisé et simplifié, conformément aux recommandations formulées par le Comité du bois en 1995 et au processus de restructuration de la CEE. Le texte du programme intégré est reproduit à l'annexe I.

24. Les participants à la réunion commune sont convenus que l'on devrait accorder la priorité à plusieurs activités essentielles de collecte, d'analyse, de diffusion et d'amélioration des informations, pour lesquelles la FAO et la CEE disposaient d'un avantage comparatif évident et qui ne faisaient pas double emploi avec d'autres activités internationales. Le Comité et la Commission devraient aussi continuer à offrir aux gouvernements la possibilité de coopérer dans des domaines très variés, sous les auspices des organes subsidiaires, dans le cadre de séminaires et d'ateliers, et par le biais d'équipes de spécialistes. Vu que dans de nombreux cas, cette coopération se déroulerait sans apport important du secrétariat, l'importance d'un engagement ferme de ressources de la part des pays participants, notamment du pays chef de file et du pays hôte, et de mandats bien définis, était évidente.

25. Les participants à la réunion commune ont approuvé la proposition figurant au paragraphe 21 du document TIM/R.272; FO:EFC/96/8 concernant les grandes lignes de la procédure d'approbation des réunions, séminaires et

ateliers à organiser sous les auspices du Comité, de la Commission ou de leurs organes subsidiaires et la diffusion de leurs résultats.

26. La réunion commune a fait siens les principes et pratiques concernant les relations entre le Comité du bois de la CEE, la Commission européenne des forêts de la FAO et leurs organes subsidiaires mixtes (TIM/R.266), destinés à régir les relations avec les organes subsidiaires et à simplifier et rationaliser les procédures afin d'éviter les malentendus et les retards.

27. Les participants à la réunion commune ont approuvé le projet de mandat de l'équipe de spécialistes des relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières (TIM/R.280; FO:EFC/96/16, annexe) et celui de l'équipe du recyclage, de l'énergie et de l'interaction entre les marchés (TIM/R.281/Add.4; FO:EFC/96/17/Add.4), étant entendu que ces deux équipes opéreraient d'une façon semi-autonome sans que le secrétariat leur consacre du temps ou des ressources.

28. Compte tenu des changements importants intervenus dans le domaine de la certification, les participants à la réunion commune sont convenus que le Comité du bois devrait, lors de son débat annuel sur les marchés, se préoccuper de recueillir et d'examiner des données sur les marchés des produits forestiers certifiés et la mise en place de systèmes de certification dans les pays membres.

29. La délégation slovaque a informé la réunion commune que son pays souhaitait accueillir la vingt-deuxième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT en 1998 ainsi que le séminaire sur l'amélioration des conditions de travail et la productivité dans les pays en transition. Les participants ont vivement remercié la délégation slovaque de sa généreuse invitation, qui serait transmise au Comité directeur du Comité mixte FAO/CEE/OIT.

30. Les participants à la réunion commune ont noté que lorsque le secrétariat disposerait de ressources supplémentaires, il faudrait que les deux bureaux examinent comment les répartir en fonction des priorités du moment.

31. Les participants à la réunion commune sont convenus de l'ordre de priorité des éléments de programme tel qu'il figure à l'annexe II.

Evolution du marché en 1996 et perspectives pour 1997 (point 7 de l'ordre du jour)(TIM/R.273; FO:EFC/96/9)

32. Les participants à la réunion commune ont passé en revue les marchés des produits forestiers en s'appuyant sur les rapports et statistiques nationaux, sur les estimations des pays pour 1996 et 1997 et sur la Revue annuelle des marchés des produits forestiers du secrétariat. Ils ont approuvé une déclaration sur les marchés destinée à être diffusée immédiatement sous forme de communiqué de presse et publiée ultérieurement.

33. Notant que plusieurs problèmes de caractère statistique rendaient difficile l'examen des marchés, les participants ont demandé au Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts

d'étudier la possibilité d'améliorer la situation à cet égard. Ils ont relevé les difficultés ci-après :

- incertitude en ce qui concerne les données de la production dans le cadre de l'UE (PRODCOM) et du commerce intracommunautaire;
- absence de distinction entre le bois de trituration et les grumes dans les statistiques du commerce international;
- nécessité d'intégrer pleinement la catégorie des panneaux de fibres de densité moyenne, et, éventuellement, les panneaux structuraux orientés, dans le système statistique CEE/FAO.

34. Les participants ont déploré qu'il n'ait pas été possible de publier la Revue annuelle de 1995 en français et qu'il y ait à nouveau des problèmes avec le numéro de 1996. Ils ont demandé au secrétariat de faire tout son possible pour que l'ensemble des documents officiels destinés aux sessions des organes intergouvernementaux (parmi lesquels la Revue annuelle) soient publiés dans toutes les langues officielles.

Principales conclusions et incidences de l'Etude sur les tendances et les perspectives du bois en Europe : vers le XXIe siècle (point 8 de l'ordre du jour) (TIM/R.274; FO:EFC/96/10 et ECE/TIM/SP/11)

35. Les participants ont été informés des principales conclusions de l'Etude (ETTS V), qui avait été publiée en anglais en août 1996. Ils se sont déclarés satisfaits de l'Etude, qui avait pour but de présenter un tableau complet et explicite des tendances et des perspectives dans toutes les branches du secteur des forêts et des produits forestiers et de leurs interactions, à l'intention des responsables et des analystes, des chercheurs et des décideurs dans les domaines de la gestion des forêts et du commerce et de l'industrie des produits forestiers, ainsi que des ONG et des autres parties intéressées. Ils ont vivement remercié les correspondants nationaux et l'équipe de base de l'ETTS V, de même que les Gouvernements de l'Autriche, des Etats-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse, qui avaient fourni des ressources pour la réalisation de l'Etude, ainsi que le secrétariat.

36. Au cours du vaste débat sur les incidences politiques de l'ETTS V, ouvert par M. J. Heino (Finlande) et M. M. Zanetti (Suisse), les délégations ont examiné de nombreux aspects de la question, notamment la triple nécessité de rester compétitif, de lutter contre le remplacement des produits forestiers par d'autres matériaux et de suivre de près l'évolution de la situation à cet égard, et d'améliorer grandement la communication avec les spécialistes et le grand public. Les participants à la réunion commune ont noté qu'il existait plusieurs études sur les perspectives à l'échelle mondiale, provenant de diverses sources et faisant appel à diverses méthodes. Les perspectives demeuraient, cependant, très incertaines. Parmi les nouveaux thèmes de recherches, on a mentionné la substitution, les effets des communications électroniques sur la consommation de papier et l'utilisation du bois récupéré comme matière première ou pour produire de l'énergie. Les participants ont été informés de ce qu'une étude sur les biens et services autres que le bois était

en préparation, mais que son optique serait très différente de celle de l'ETTS V.

37. En ce qui concerne le suivi, il a été proposé :

- que l'on simplifie les modèles et les séries de données et qu'on les rende plus conviviaux, afin de permettre des études plus fréquentes et leur utilisation par des personnes autres que l'équipe de l'ETTS V;
- que l'on en augmente, éventuellement, la périodicité;
- que l'on fasse périodiquement le point des progrès accomplis dans les pays en transition par rapport aux prévisions de l'ETTS V, lesquelles devraient au besoin être actualisées;
- que l'ensemble du processus fasse l'objet d'une évaluation sous les auspices du Groupe de travail mixte CEE/FAO;
- que la FAO organise une réunion d'experts consacrée aux études relatives aux perspectives mondiales et régionales.

Foresterie durable dans la région (point 9 de l'ordre du jour) (TIM/R.275; FO:EFC/96/11)

38. Les participants à la réunion commune ont fait le point de la situation en ce qui concerne la foresterie durable dans la région en s'appuyant sur les exposés des pays, établis selon un mode de présentation commun à l'ensemble des commissions forestières régionales, et sur un document de synthèse du secrétariat. Ils ont été informés de ce que les résultats du débat, ainsi que les exposés et le document de synthèse du secrétariat constitueraient la base de la section consacrée à l'Europe dans l'étude de la FAO sur l'état des forêts du monde en 1997, qui devait être présentée au Comité des forêts. Le secrétariat a accepté de tenir compte, dans la version qui serait reprise dans l'étude de la FAO, des observations et des rectificatifs soumis pendant la session. Les participants à la réunion commune ont estimé que les recommandations adressées à la FAO dans les exposés des pays devraient être examinées au titre des points 3 f) et 6 b) de l'ordre du jour.

39. Plusieurs délégations ont demandé à la FAO de promouvoir avec le concours d'autres organisations, notamment de celles représentées au sein de l'Equipe spéciale interorganisations, l'harmonisation des modes de présentation des exposés des pays sur la gestion durable des forêts.

Contribution au processus paneuropéen de protection des forêts
(point 10 de l'ordre du jour) (TIM/R.276; FO:EFC/96/12)

40. Les participants à la réunion commune ont été informés par la délégation du Portugal de l'état d'avancement du processus paneuropéen. Il a été rappelé que le Comité et la Commission avaient, à leur précédente réunion commune en 1993, accordé le plus haut degré de priorité au soutien de ce processus. Jusqu'en 1996 les principales activités engagées pour appuyer le processus paneuropéen avaient été les suivantes :

- appui du siège de la FAO à la mise en oeuvre des résolutions S2, S3 et S4 de Strasbourg;
- rôle de la CEE et de la FAO Genève en tant que coordonnateurs internationaux pour la résolution H3 d'Helsinki (voir par. 45 et 46 concernant les pays en transition);
- fourniture régulière de données et d'analyses fiables concernant des politiques, condition indispensable d'un débat sur les politiques à suivre au niveau international.

Les participants sont convenus que ces activités représentaient une contribution utile et avantageuse au processus paneuropéen et qu'elles devraient être poursuivies.

41. Les participants à la réunion commune ont appuyé énergiquement la suggestion faite à la réunion de suivi de la Conférence d'Helsinki tenue à Genève en mai 1996 au niveau des experts, suggestion selon laquelle la CEE et la FAO, en coopération avec d'autres organisations internationales (par exemple le PIC Forêts et les institutions de l'UE), devraient recueillir et mettre à la disposition du processus paneuropéen des données sur le plus grand nombre possible d'indicateurs d'une gestion durable des forêts. En particulier cet aspect devrait être pris en compte dans le projet d'évaluation des ressources forestières-2000. La contribution des diverses organisations internationales devrait être coordonnée de façon informelle par l'intermédiaire du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des forêts. Il incombait aux signataires de la résolution d'Helsinki de rendre compte des progrès accomplis au niveau national en vue d'une gestion durable des forêts : les contributions de la CEE, de la FAO et des autres organisations permanentes représentaient un appui technique à ce processus politique.

42. Les participants à la réunion commune ont exprimé leur gratitude à la délégation suisse pour son offre d'appui financier au processus d'application des résolutions H1 et H2 d'Helsinki.

43. Les participants ont également noté la décision du Comité mixte FAO/CEE/OIT de créer une équipe de spécialistes pour réunir les éléments factuels à partir desquels pourrait être élaborée une résolution sur les aspects socio-économiques de la foresterie, qui serait soumise à la Conférence ministérielle de Lisbonne (TIM/EFC/WP.1/24, par. 53 et 54 et annexe VIII), faisant observer qu'il fallait veiller à ce que le texte soit établi avec soin.

44. En ce qui concerne les préparatifs de la Conférence ministérielle de Lisbonne, il a été suggéré :

- de tenir compte des résultats du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts;
- d'examiner les aspects socio-économiques;

- de bien préparer l'opinion publique et les médias aux idées qui seraient présentées.

Les délégations ont été instamment invitées à communiquer toutes les propositions qu'elles pourraient vouloir faire aux coprésidents du processus paneuropéen.

Assistance aux pays d'Europe centrale et orientale en transition et rapport sur la résolution H3 de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (point 11 de l'ordre du jour) (TIM/R.277; FO:EFC/96/13)

45. Les participants à la réunion commune ont été informés des activités de l'équipe de spécialistes, ainsi que de l'état des activités menées ou prévues à l'appui des pays en transition dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Le deuxième rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la résolution H3 d'Helsinki a été présenté par l'ancien conseiller régional de la CEE pour les forêts, M. P. Csoka (Hongrie).

46. Les participants ont relevé que l'utilité de la base de données concernant l'assistance en matière de foresterie aux pays en transition dépendait de son exhaustivité et de son accessibilité. Par conséquent, les pays qui n'avaient pas encore répondu au questionnaire H3 devraient le faire dès que possible. Il faudrait étudier les possibilités de coopération avec d'autres organisations internationales oeuvrant dans ce domaine. La base de données devrait être aussi accessible et connue que possible.

47. Mme A. Kauppila (Finlande) a informé les participants que son pays était en train d'étudier la possibilité de participer à l'organisation d'un atelier sur le développement de la commercialisation des sciages dans les pays en transition vers l'économie de marché. La question pourrait revêtir un intérêt pour des pays en transition comme le Bélarus et la Fédération de Russie (région d'Archangel), comme suite aux programmes de coopération en cours avec ces pays.

48. M. I. Gschwandtl (Autriche) a informé les participants que l'atelier sur les relations extérieures à l'intention des pays en transition serait organisé à Ossiach (Autriche) du 13 au 16 novembre 1996, sous les auspices de la CEE/FAO et du Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts. Il était envisagé d'accorder un appui financier pour couvrir les frais de voyage d'un participant par pays en transition invité. Cette offre a été acceptée avec gratitude.

49. M. I. Bobko (Bélarus) a invité les pays à participer activement aux travaux du groupe de spécialistes des problèmes de la foresterie et de l'industrie forestière liés à la contamination radioactive. Il a informé les participants du projet de boisement des terres agricoles contaminées dans son pays.

50. M. J. Ilavsky (Slovaquie) a informé les participants des résultats de l'atelier sur la création d'institutions, les conditions générales et l'infrastructure politique requises pour un développement durable de la foresterie dans le contexte de l'économie de marché qui s'était tenu à

Smolenice (Slovaquie) du 30 juin au 4 juillet 1996. Les participants ont remercié la Slovaquie d'avoir accueilli l'atelier.

51. Les participants ont été informés de ce que la Slovénie proposait d'organiser la prochaine réunion de l'Equipe de spécialistes chargée de suivre et de développer l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale dans le secteur des forêts et des produits forestiers en septembre (ou octobre) 1997. Cette proposition a été acceptée avec gratitude.

Organes subsidiaires mixtes et autres activités présentant un intérêt commun
pour la Commission et le Comité (point 12 de l'ordre du jour)

a) Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion
et de la formation forestières (TIM/EFC/WP.1/26)

52. Les participants à la réunion commune ont été informés des résultats de la vingt et unième session du Comité mixte tenue en Roumanie en juin 1996 et ont approuvé son rapport. Les activités menées par le Comité mixte au cours des deux années précédentes avaient suscité un grand intérêt dans les secteurs public et privé des pays membres et bénéficié d'une large participation de ceux-ci, et le Comité avait continué de coordonner ses travaux avec ceux d'autres organisations. Lors de l'examen des activités de l'équipe de spécialistes des directives pour les codes de pratique forestière, les participants ont suggéré que l'équipe ne se réunisse qu'après la session du Comité des forêts, en mars 1997, et ce, en raison du caractère délicat du sujet, de sa dimension mondiale et de la nécessité de tenir compte des discussions politiques menées au sein d'autres instances, notamment le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts et le Comité des forêts.

53. Les participants à la réunion commune ont remercié la Roumanie d'avoir accueilli la session du Comité mixte, qui s'était tenue parallèlement au séminaire sur les routes forestières et les modes de transport du bois écologiquement rationnels, et la Fédération de Russie d'avoir accueilli le séminaire sur les forêts et les incendies, et l'évolution de la situation à l'échelle mondiale.

b) Préparatifs de l'Evaluation des ressources forestières mondiales - 2000
(TIM/R.278; FO:EFC/96/14)

54. Les participants à la réunion commune ont été informés des préparatifs de l'Evaluation des ressources forestières mondiales des zones tempérées et boréales (Evaluation 2000), notamment des recommandations de l'équipe de spécialistes et de la réunion consultative d'experts sur l'Evaluation des ressources forestières mondiales - 2000, qui s'était tenue en Finlande en juin 1996 (Kotka-III).

55. M. T.J. Peck (Institut européen des forêts) a informé les participants des résultats préliminaires de l'évaluation des besoins en matière d'information forestière, entreprise par l'Institut en coopération avec le secrétariat CEE/FAO, dans le cadre de l'étude EFICS de l'Union européenne. Les participants ont relevé l'importance de cette information pour la formulation du projet Evaluation 2000 et la conception du questionnaire.

56. Les participants ont souligné l'importance de l'Evaluation des ressources forestières comme source principale de données internationalement comparables sur les forêts. Pour que toutes les données soient d'excellente qualité, il était essentiel que les pays consacrent assez de ressources à la fourniture des données demandées, et que des ressources suffisantes soient mises à la disposition du secrétariat pour lui permettre de valider et d'analyser convenablement les données et de bien présenter les résultats.

Les participants se sont félicités de l'étroite coopération qui se poursuivait entre les organisations internationales dans ce domaine, afin d'éviter les doubles emplois et de susciter des synergies. On a noté qu'il importait de mettre le questionnaire à l'essai avant de l'envoyer aux pays. La Suède était disposée à participer à cet essai.

57. Les participants sont convenus qu'il faudrait accorder une attention particulière aux informations de type non traditionnel (biens et services autres que la production de bois, biodiversité, etc.), tout en reconnaissant que certains pays n'étaient peut-être pas en mesure de fournir des renseignements fiables sur ces paramètres.

58. Des observations détaillées ont été faites par diverses délégations sur le cadre général proposé à la réunion Kotka-III. Ces observations seront prises en considération lors de la préparation du questionnaire.

59. Quelques pays ont jugé trop serré le calendrier établi pour la préparation de l'Evaluation. Il conviendrait d'établir un projet de questionnaire, comprenant des directives et des définitions, et de lui assurer une large diffusion; ce projet serait ensuite examiné de près par l'équipe de spécialistes avant d'être approuvé à la prochaine session du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts (juin 1997).

60. Le secrétariat a été prié d'étudier la possibilité d'organiser, au deuxième semestre de 1997, une réunion spéciale d'experts et de correspondants nationaux pour l'Evaluation 2000 qui seraient chargés d'examiner la version définitive du questionnaire et d'informer les pays sur la manière de le remplir.

c) Certification des produits forestiers (TIM/R.279; FO:EFC/96/15)

61. M. R. Busink (Pays-Bas), chef de l'équipe mixte (Comité du bois/ Commission européenne des forêts) de spécialistes de la certification des produits forestiers a présenté le rapport de l'équipe dans lequel celle-ci faisait le point des activités de certification menées dans la région de la CEE, envisageait, dans différents scénarios, les effets que la certification pourrait avoir, dans l'avenir, sur la gestion des forêts et les marchés des produits forestiers et proposait un certain nombre de conclusions après avoir passé en revue les questions relatives à la certification. Les participants ont pris note des recommandations et ont félicité l'équipe et son chef qui n'avaient pas ménagé leurs efforts. La présentation du rapport marquait la fin des travaux de l'équipe. Les participants ont invité les pays à étudier la possibilité d'accueillir un atelier sur les questions de

certification à l'intention des pays en transition, conformément à la recommandation de l'équipe de spécialistes (voir par. 28).

d) Relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières (TIM/R.280; FO:EFC/96/16)

62. M. I. Gschwandtl (Autriche), chef de l'équipe mixte FAO/CEE de spécialistes des relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières a présenté le rapport de la réunion tenue par l'équipe à Gmunden (Autriche). Les participants à la réunion commune ont pris note des recommandations et remercié l'équipe et son chef de leur rapport et du travail déjà accompli (voir par. 27).

e) Autres réunions et activités internationales

i) Le bois, matériau écophile (TIM/R.281; FO:EFC/96/17)

63. M. S. Svensson (Suède) a présenté les conclusions et les recommandations de l'atelier du Comité du bois sur le thème "Le bois, matériau écophile". Les participants ont remercié M. Svensson, ainsi que le Conseil national de la foresterie, le Gouvernement suédois et les autres entités qui l'avaient parrainé d'avoir accueilli l'atelier et ont pris note des propositions et recommandations formulées à cette occasion.

ii) Questions de politique générale concernant les marchés du bois, le recyclage et la production d'énergie à partir du bois (TIM/R.281/Add.3 et 4; FO:EFC/96/17/Add. 3 et 4)

64. M. A. Frühwald (Allemagne) a rendu compte des conclusions et recommandations de l'atelier du Comité du bois, du Comité de l'énergie et du Comité des politiques de l'environnement sur les "questions de politique générale concernant les marchés du bois, le recyclage et la production d'énergie à partir du bois". Les participants ont salué l'effort de coordination des divisions de la CEE chargées d'organiser l'atelier ainsi que la générosité des parties qui l'avaient parrainé : Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la foresterie de l'Allemagne, Centre fédéral allemand de recherche sur la foresterie et les produits forestiers et Université de Hambourg. Les participants ont remercié M. Frühwald, ainsi que les deux équipes de spécialistes s'occupant, l'une du bois et de l'énergie et l'autre, des nouveaux produits, du recyclage, des marchés et des applications des produits forestiers, qui avaient dirigé les travaux de l'atelier.

65. M. Frühwald a présenté le rapport de la réunion commune des deux équipes de spécialistes : bois et énergie; et nouveaux produits, recyclage, marchés et applications des produits forestiers. Celles-ci demandaient à fusionner afin de former une nouvelle équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés. Les participants ont pris note des recommandations et remercié les équipes et leur chef (voir par. 27).

iii) Voyage d'étude dans les pays baltes (TIM/R.281/Add.1 et 2; FO:EFC/96/17/Add.1 et 2)

66. Parlant au nom des Gouvernements estonien, letton et lituanien, M. G. Leliuga (Lituanie) a dit qu'il se réjouissait à la perspective d'accueillir les membres du Comité et de la Commission à l'occasion du voyage d'étude sur les forêts et les industries forestières des pays baltes qui serait organisé dans le cadre du Comité du bois du 4 au 9 mai 1997. Des renseignements complets, ainsi qu'un bulletin d'inscription figuraient dans le document TIM/R.281/Add.2. Les participants ont chaleureusement remercié les pays baltes de leur invitation. Les délégations ont été invitées à faire des propositions pour de futurs voyages d'étude.

Autres questions intéressant la Commission et le Comité (point 13 de l'ordre du jour)

67. La délégation turque a invité les pays à participer au onzième Congrès forestier mondial organisé en coopération avec la FAO qui devait avoir lieu du 13 au 22 octobre 1997 à Antalya (Turquie).

Adoption du rapport de la réunion commune (point 14 de l'ordre du jour)

68. Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts ont adopté le présent rapport de la réunion commune.

Annexe I

PREMIERE PARTIE

PROGRAMME DE TRAVAIL INTEGRE DU COMITE DU BOIS DE LA CEE ET DE
LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS DE LA FAO POUR 1997-2001

Ce programme est exécuté par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires, qui se réunissent environ tous les deux ans :

- le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (1998, 2000)
- le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (1997, 1999)
- le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la Commission européenne des forêts (1996, 1998)
- le Groupe de travail CEF/CFPSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea* - (1997, 1999).

**A. PROGRAMME DE BASE : SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU SECTEUR DES FORETS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA REGION**

**09(B).1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le
secteur, notamment publication du *Bulletin du bois***

Description : Les informations sur la production, le commerce et les prix des bois ronds et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

Méthode de travail : Les statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le *Bulletin du bois* (six numéros par an). La collecte des données est coordonnée avec la FAO à Rome et EUROSTAT (et éventuellement d'autres organisations dans l'avenir) et les résultats sont partagés par les trois organisations. L'ensemble du système est revu par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts lors de ses sessions biennales.

Durée : Activité permanente

**09(B).1.2 Evaluation des ressources forestières - 2000 (forêts de la zone
tempérée et de la zone boréale)**

Description : Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts recueille et publie des informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris dans les pays n'appartenant pas à la région de la CEE) dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières mondiales faite par la FAO.

Méthode de travail : Un questionnaire sera envoyé aux correspondants nationaux en 1997, et les résultats obtenus seront publiés en 1999. Ce questionnaire sera établi sous la supervision d'une équipe de spécialistes et tiendra compte des recommandations de la réunion consultative d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. Par la suite, une réunion spéciale sera organisée afin d'informer les correspondants nationaux de l'interprétation qui aura été faite des réponses reçues. A chaque étape, une coopération étroite sera maintenue avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

Durée : Activité permanente, examen en 2003

09(B).1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui aux activités de suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et au processus paneuropéen de protection des forêts

Description : Le Comité et la Commission fourniront, selon qu'il conviendra, un appui aux activités de suivi de la CNUED, notamment aux travaux du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts, et au processus paneuropéen de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts. En particulier, la Commission passera régulièrement en revue les politiques forestières nationales ainsi que certaines questions d'actualité afin de suivre l'application, au niveau national, des mesures adoptées à la CNUED et du processus paneuropéen, l'objectif étant d'apporter un appui aux décideurs nationaux. Le Comité et la Commission recueilleront et analyseront les informations se rapportant à l'application des résolutions H1 et H2 d'Helsinki, notamment aux indicateurs quantitatifs de gestion durable des forêts et contribueront au rapport sur la question qui sera présenté à la Conférence de Lisbonne.

Méthode de travail : A chaque session de la Commission européenne des forêts, les représentants soumettent des rapports d'activité nationaux selon les grandes lignes définies par le Comité exécutif. Une synthèse de ces rapports établie par le secrétariat avant la session est présentée et examinée. A sa session de 1998, la Commission examinera les résultats des travaux du Groupe intergouvernemental spécial des forêts se rapportant à des questions d'actualité concernant l'Europe et formulera des recommandations au sujet de la stratégie de la FAO dans une optique européenne. En outre, le secrétariat, en accord avec le Comité général de coordination du processus paneuropéen et en coopération avec les autres organisations internationales compétentes, notamment la FAO, l'Union européenne, l'OCDE et le PIC Forêts fournira des données en rapport avec la liste des indicateurs quantitatifs de gestion durable des forêts arrêtée à Helsinki. Les sources disponibles, notamment l'Evaluation des ressources forestières, seront utilisées autant que faire se peut et des modifications pourraient leur être apportées afin qu'elles soient plus utiles dans le cadre du processus paneuropéen. Compte tenu de l'importance considérable que revêtent une information et des relations publiques de qualité dans l'optique d'une gestion durable des forêts, une équipe de spécialistes s'emploiera à valoriser l'image du secteur forestier, en application du mandat figurant dans l'annexe du document TIM/R.280; FO:EFC/96/16, annexe.

Durée : Jusqu'en 1999

09(B).1.4 Activités en faveur des pays en transition, notamment coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki

Description : Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes traités dans le cadre de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins définis par les pays concernés. En particulier, le Comité et la Commission contribueront à l'application de la résolution H3 relative à l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie en surveillant et en analysant cette assistance, afin notamment de déterminer si elle correspond aux besoins et aux priorités véritables des pays.

Méthode de travail : Le travail est dirigé par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalles réguliers. Le secrétariat, en tant que coordonnateur international pour l'application de la résolution H3, recueille, stocke et analyse les informations et fait régulièrement rapport aux organismes directeurs et, selon que de besoin, aux réunions organisées dans le cadre du processus paneuropéen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie est tenue à jour et peut être consultée. Le Comité et la Commission exécutent une large gamme d'activités, organisant, notamment, des ateliers, dont les dates et les modalités peuvent être aisément modifiées et qui sont consacrés à deux grands thèmes :

- la création d'institutions, y compris la mise en place d'infrastructures juridiques et de moyens d'action;
- le développement d'entreprises fonctionnant selon les règles du marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

Durée : Jusqu'en 1999

09(B).1.5 Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme

Description : Le Comité analyse de façon suivie les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et établit des prévisions concernant les perspectives à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers des informations et des évaluations exactes et à jour.

Méthode de travail : A sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers en se fondant sur les estimations communiquées par les délégations et sur la Revue annuelle du marché des produits forestiers, établie par le secrétariat, qui fait le point des tendances observées au cours de l'année écoulée. Une analyse des tendances du marché, approuvée par le Comité, est publiée. A compter de 1977, il sera demandé aux délégations de fournir des informations sur les tendances des marchés des produits forestiers certifiés et la mise en place de systèmes de certification dans leur pays.

Durée : Activité permanente

09(B).1.6 Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et de services autres que la production de bois

Description : Le Comité et la Commission établissent, suivent et mettent régulièrement à jour des projections et des prévisions concernant les tendances à long terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et leurs interactions afin d'évaluer si, à long terme, l'offre de bois en Europe permettra de répondre à la demande. Le Comité et la Commission entreprendront également une étude des perspectives de l'offre et de la demande de biens et services des forêts autres que la production de bois. Les travaux sont supervisés et guidés par le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières.

Méthode de travail : La cinquième étude des tendances du bois en Europe (ETTS V), a été publiée et diffusée en 1996. Les participants à la réunion commune tenue en 1996 ont examiné ses conclusions et étudié ses incidences sur la politique générale. Une évaluation de l'ensemble du processus sera effectuée par le Groupe de travail mixte FAO/CEE.

Une étude de la situation des biens et services autres que la production du bois, composée de rapports nationaux établis selon un mode de présentation commun, sera préparée par une équipe de spécialistes et publiée en 1997. Des indications concernant les travaux seront données à l'occasion de réunions périodiques de l'équipe de spécialistes.

Une équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés analysera les incidences des changements technologiques et législatifs et leurs interactions en ce qui concerne le recyclage, l'énergie et les marchés du bois, conformément au mandat proposé dans le document TIM/R.281/Add.4; FO:EFC/96/17/Add.4.

Durée : Activité permanente

B. DOMAINES DE COOPERATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITE

09(B).2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Description : Le Groupe de travail suit l'évolution des besoins de statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers et élabore des programmes pour répondre à ces besoins en mettant l'accent sur l'amélioration de la comparabilité des données; il établit des méthodes de collecte et d'analyse de l'information et des statistiques et exécute des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques relatives à la foresterie et aux produits forestiers.

Méthode de travail : Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et conseille les organes directeurs et le secrétariat quant à l'exécution des travaux relevant de sa compétence. Il a, en particulier, pour tâche de guider

l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

Durée : Activité permanente

09(B).2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Description : Le Comité mixte aide les pays, notamment ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à développer leurs activités forestières dans le cadre d'un développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale en ce qui concerne les aspects technique, économique et organisationnel de la gestion et de l'exploitation des forêts ainsi que de la formation des ouvriers forestiers à l'abattage et aux opérations forestières.

Méthode de travail : Les activités du Comité mixte sont dirigées par un comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles concernent trois domaines : la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles écologiquement et économiquement rationnelles, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple pour les ouvriers, les superviseurs et les responsables dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène industrielle et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie du travail est réalisée par des équipes de spécialistes qui font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur. Le programme de travail détaillé du Comité mixte pour 1997-2001 est publié sous la cote TIM/EFC/WP.1/26.

Durée : Activité permanente

09(B).2.3 Comité CEF/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*

Description : *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en oeuvre du Programme d'action forestier méditerranéen et encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

Méthode de travail : *Silva Mediterranea* agira, lors de ses sessions ordinaires (dont la dix-septième se tiendra en 1996) et entre ses sessions en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier méditerranéen. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à la conception de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement en service et portent sur les incendies de forêt, les essences principales de la sous-région (pins parasols, cèdres et, depuis peu, chênes-lièges), d'autres essences polyvalentes, et le choix des peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

Durée : Activité permanente

09(B).2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO

Description : Le Groupe de travail a pour tâche de réunir des informations, de rassembler de la documentation sur les techniques, de suivre l'évolution de la situation, d'échanger des données d'expérience et d'examiner les progrès accomplis en vue d'une gestion durable et de la conservation des écosystèmes montagneux. Il s'intéressera principalement à la gestion durable et à la sécurité des écosystèmes montagneux, et accordera une attention particulière aux questions suivantes : régularisation des torrents, lutte contre les avalanches, délimitation des zones à risque, cartographie et systèmes d'alerte avancée.

Méthode de travail : Le Groupe de travail a un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de ce programme, consacré aux écosystèmes montagneux. Il a tenu sa vingtième session en Norvège en 1996. Ses principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes montagneux, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux vœux de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux concernant les montagnes ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

Durée : Activité permanente

DEUXIEME PARTIE

Projets susceptibles d'être exécutés ultérieurement

(Voir la décision O (45) de la CEE et le rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

Tendances structurelles des marchés des produits forestiers ainsi que de la structure et de la capacité des industries forestières

Description : Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers ainsi que de la structure et de la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles des secteurs des produits forestiers.

Travail fait et à faire : Des études à moyen terme sont menées successivement par secteur, selon un cycle triennal. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage) les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif de Genève soit au complet.

Annexe II

**ORDRE DE PRIORITE DES ELEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL
INTEGRE POUR 1997-2001**

(établi à la demande de la Commission économique pour l'Europe afin de faciliter la répartition des ressources du secrétariat à Genève)

| <u>Ordre de priorité</u> | <u>Référence</u> | <u>Titre</u> |
|------------------------------|------------------|---|
| 1 | 09(B).1.3 | Gestion durable des forêts dans la région : Appui aux activités de suivi de la CNUED et au processus paneuropéen de protection des forêts |
| 2 | 09(B).1.5 | Etude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme |
| 3 | 09(B).1.6 | Perspectives de l'offre et de la demande de bois et de biens et de services autres que la production de bois |
| 4 | 09(B).1.1 | Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, notamment publication du <i>Bulletin du bois</i> |
| 5 | 09(B).1.2 | Evaluation des ressources forestières - 2000 (forêts de la zone tempérée et de la zone boréale) |
| 6 | 09(B).1.4 | Activités en faveur des pays en transition, notamment coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki |
| 7 | 09(B).2.1 | Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts |
| 8 | 09(B).2.2 | Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières |
| 9 | 09(B).2.3 | Comité CEF/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - <i>Silva Mediterranea</i> |
| 10 | 09(B).2.4 | Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO |

Annexe III

**LISTE PROVISOIRE DES REUNIONS DE 1997 ET 1998 INSCRITES
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE DU BOIS**

Note : Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou représentants autorisés de tous les Etats membres de la CEE ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participant à l'activité en question ou aux personnes désignées à cette fin par ces pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes.

| <u>Date</u> | <u>Lieu</u> | <u>1997</u> | <u>Titre</u> |
|----------------|--------------------|---|--------------|
| 22-23 avril | Genève | Réunion du bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts (B) | |
| 4-10 mai | Pays baltes | Voyage d'étude du Comité du bois consacré au secteur des forêts et des industries forestières (A) | |
| 21-23 mai | Genève | Vingt et unième session du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (A) | |
| 2-3 juin | Jönköping (Suède) | Treizième session du Comité directeur du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (B) | |
| 4-5 juin | Jönköping (Suède) | Atelier sur l'utilisation de la forêt à des fins multiples (A) | |
| 8-12 septembre | Zvolen (Slovaquie) | Atelier sur les nouvelles tendances dans le secteur des coupes d'éclaircie (B) | |
| 6-9 octobre | Genève | Cinquante-cinquième session du COMITE DU BOIS DE LA CEE (A) | |
| 10-12 novembre | Genève | Réunion spéciale sur l'analyse des ressources forestières dans les régions tempérées et boréales (A) | |
| A déterminer | A déterminer | Atelier sur les questions relatives à la certification organisé à l'intention des pays en transition (B) | |

| <u>Date</u> | <u>Lieu</u> | <u>1998</u> | <u>Titre</u> |
|---------------------------|----------------------|-------------|---|
| Avril (dates à confirmer) | Genève | | Réunion du bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la Commission européenne des forêts (B) |
| Eté (dates à confirmer) | Slovaquie | | Vingt-deuxième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (A) |
| Eté (dates à confirmer) | Slovaquie | | Séminaire sur l'amélioration des conditions de travail et de la productivité dans la foresterie dans les pays en transition (A) |
| A déterminer | Italie (à confirmer) | | Séminaire sur la récolte du bois et des produits de la forêt autres que le bois dans la région méditerranéenne (A) |
| 5-8 octobre | Genève | | Cinquante-sixième session du COMITE DU BOIS DE LA CEE (A) |
| A déterminer | A déterminer | | Séminaire sur l'amélioration des conditions de travail et de la productivité dans la foresterie dans les pays en transition (A) |
| A déterminer | France (à confirmer) | | Séminaire sur la formation des exploitants forestiers, des superviseurs et des conducteurs de récolteuses ainsi que des petits propriétaires forestiers (A) |
